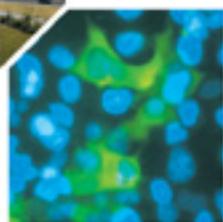




Rapport d'activité



Le mot du Recteur

Alors que leurs missions fondamentales restent les mêmes, les Universités suisses sont appelées à évoluer dans un environnement en forte mutation, marqué par la construction de l'espace européen de l'enseignement supérieur (déclaration de Bologne), l'émergence d'un système sibyllin de «coopétition» (coopération / compétition) entre Hautes Ecoles, de même que des incertitudes sur le niveau ou les modalités de leurs financements. Dans un tel contexte, l'Université de Lausanne poursuit sa stratégie de restructuration, de développement et de collaborations, afin de répondre toujours mieux aux défis qui lui sont lancés.

Elle continue ainsi sa restructuration dans le cadre du programme Sciences, Vie, Société en préparant, suite au transfert de la chimie, ceux de la physique et des mathématiques à l'EPFL et celui de la pharmacie à l'Université de Genève. De tels changements lui permettent de se redéployer sur les deux axes prioritaires qu'elle a choisis (sciences de la vie et sciences humaines) et d'innover en lançant la création de deux nouvelles Facultés, en biologie et médecine d'une part, en géosciences et environnement d'autre part.

Parallèlement, elle met l'accent sur les collaborations et la complémentarité, à l'image du Triangle



Jean-Marc Rapp,
Recteur

azur: un accord qui réunit les trois Universités de Lausanne, Neuchâtel et Genève pour coordonner des activités communes.

Par ces divers moyens, l'Université de Lausanne veut ainsi anticiper les changements, réorganiser ses filières d'études, développer de nouveaux domaines d'enseignement et de savoir, de recherche et de formations postgrades dans des cursus transdisciplinaires, créer des réseaux de compétence et d'excellence. Un tel chantier, ouvert sur plusieurs fronts importants, et qui comprend également la refonte de la loi sur l'Université, comporte des risques dans la mesure où les moyens financiers octroyés par les autorités en vue d'assurer la qualité de l'enseignement, de la formation et de l'encadrement restent très insuffisants. L'immobilisme, cependant, serait sans doute le pari le plus risqué.

Jean-Marc Rapp, Recteur



Silvio Munari,
Président du Sénat

Le mot du Président du Sénat

L'année académique 2002-2003 s'est caractérisée par une intense activité du Sénat. Il a en effet dû examiner, discuter et proposer des modifications au projet relatif à l'avenir de l'Université. L'année a été également marquée par le renouvellement des autorités universitaires: Sénat et Rectorat.

L'Université de Lausanne est en profonde mutation suite aux accords de coopération et aux transferts qui se sont opérés vers l'EPFL et l'Université de Genève. Elle continue à se réorganiser et le nouvel accord multilatéral avec l'Université de Neuchâtel et ses autres partenaires romands ne manquera pas de conduire à de nouvelles mutations du paysage académique romand.

Sur le plan européen, le nouveau système d'étude dit de la déclaration de Bologne aura également des répercussions importantes sur l'organisation des études, ainsi que sur le rôle des Universités classiques face aux Hautes Ecoles spécialisées, dites Universités professionnelles.

Il s'agira également de trouver les meilleures voies de coopération possible avec notre voisine

l'EPFL dans un contexte de fortes disparités des conditions-cadres (financements, mode de gouvernance, place au sein de la communauté économique, position au sein de la Confédération).

De nouveaux efforts de soutien, tant politiques qu'économiques, devront pouvoir être suscités afin que notre Alma Mater puisse poursuivre son développement et renforcer sa place au sein des meilleures institutions européennes de formation et de recherche, mais aussi comme le partenaire le plus souvent sollicité de notre tissu économique, politique, social et culturel.

Le projet de la nouvelle LUL devra faire l'objet d'un examen attentif du Sénat, en regard des remarques émises sur le Rapport du Conseil d'Etat relatif à l'avenir de l'UNIL, notamment en ce qui concerne la nouvelle gouvernance de l'institution et son degré d'autonomie.

Silvio Munari, Président du Sénat



	1997	2000	2001	2002
Nombre d'étudiants	9'461	9'896	9'836	10'136
1 ^{er} et 2 ^{ème} cycles	7'671	7'735	7'675	7'858
études postgrades	487	641	677	817
doctorants	1'303	1'520	1'484	1'461

Provenance des étudiants				
Vaud	52.2%	49.6%	48.9%	48.9%
autres cantons suisses	33.6%	35.1%	35.9%	35.4%
étranger	14.2%	15.3%	15.3%	15.7%

Effectif du personnel (en équivalent plein-temps)				
1'604.6 1'662.4 1'601.3 1'746.6				
Toutes sources de financement confondues (sans la médecine clinique)				
professeurs	213.0	206.9	201.8	212.3
autres enseignants	175.5	183.7	193.6	218.3
assistants	730.7	747.9	698.6	768.7
personnel administratif et technique	433.4	483.9	476.3	511.3
apprentis	52.0	40.0	31.0	36.0

Dépenses de fonctionnement (en mio de francs courants)				
216.1 214.1 218.7 221.8				
Budget Etat de Vaud exclusivement				
frais de personnel	145.0	146.1	149.3	150.9
exploitation des bâtiments	12.5	13.3	12.9	12.3
autres frais	58.5	54.7	56.5	58.6

Couverture des dépenses (en mio de francs courants)				
216.1 214.1 218.7 221.8				
Budget Etat de Vaud exclusivement				
canton de Vaud	149.1	143.4	138.9	142.1
Confédération	48.9	46.7	51.6	50.6
autres cantons	9.5	15.5	19.1	20.1
étudiants	5.7	5.5	6.2	6.2
autres recettes	2.9	2.9	2.9	2.7

Total des sources de financement (en mio de francs)			
281.21 288.96 300.44			
canton de Vaud	145.68	146.02	159.34
Confédération	51.76	57.66	57.85
autres cantons	15.53	19.07	20.07
FNS	21.58	20.04	19.20
Commission pour la technologie et l'innovation	0.86	0.89	0.87
recherche européenne	1.62	1.54	2.20
autres tiers	31.30	28.92	25.90
étudiants	9.95	11.88	12.28
autres recettes	2.95	2.94	2.73



Maia Wentland Forte,
Vice-Recteur



Jean-Paul Dépraz,
Directeur
administratif

INNOUER Le programme Sciences, Vie, Société

Le programme Sciences, Vie, Société (SVS) développe, en collaboration avec l'Université de Genève et l'EPFL, des projets d'enseignement et de recherche aussi bien dans les sciences humaines que dans les sciences de la vie.

Sciences humaines

Le **pôle des sciences humaines** est constitué de deux volets: dix projets IRIS (Intégration, Régulation et Innovation sociales) lancés en octobre 2001 et un programme d'enseignement en sciences humaines et sociales destiné essentiellement aux étudiants de l'EPFL. A la fin 2002, les **projets IRIS** ont atteint plusieurs objectifs, principalement au niveau de l'enseignement: des cours de 1^{er} et 2^{ème} cycles ont été créés; trois programmes postgrades ont été mis sur pied. Ces projets ont permis l'engagement de 18 professeurs, 9 maîtres d'enseignement et de recherche, 26 assistants et 6 membres du personnel administratif et technique. Pour l'année académique 2002-2003, l'ensemble des projets IRIS bénéficiera d'un investissement de 4,8 millions de francs.

Le programme d'enseignement en sciences humaines et sociales est dispensé dans 21 branches. Les cours ont démarré le 18 octobre 2002 et les premiers étudiants de l'EPFL les suivent avec enthousiasme. Lorsque le programme tournera à plein régime (dès le 1^{er} octobre 2004), 9 professeurs, 8 maîtres d'enseignement et de recherche et 17 assistants auront été engagés à l'UNIL, ce qui aura un impact positif sur les Facultés, principalement en terme de recherche.



Sylvie Dreyfus,
Adjointe au Pôle des sciences humaines

Nathalie Janz,
Adjointe SVS et Recherche

Sciences de la vie

Au sein du **pôle des sciences de la vie**, le comité stratégique du programme SVS a retenu deux thématiques principales pour le développement de la génomique fonctionnelle sur l'arc lémanique: la génomique des mammifères et l'imagerie biomédicale. L'Université de Lausanne y contribue principalement grâce à la mise sur pied d'un Centre intégratif de génomique et d'un Centre de bio-imagerie.

Le **Centre intégratif de génomique** (CIG) devrait rapidement devenir un centre d'étude du génome qui, par la qualité de sa recherche et de son enseignement, rivalisera avec les meilleurs instituts. Ses activités s'articuleront autour de trois missions: recherche, formation et service. A terme, il comprendra entre dix et quinze groupes, trois plate-formes technologiques (puces à ADN, protéomique, bioinformatique) ainsi qu'une animalerie de grande capacité (50'000 souris).

L'année 2002 a aussi vu l'inauguration, dans les locaux de l'Institut de biochimie, de la **plate-forme de protéomique** qui est désormais à la disposition de tous les chercheurs de la région lémanique.

Et demain ?

Dans le cadre des projets IRIS en sciences humaines et sociales, l'**année 2003** prévoit le lancement de plusieurs écoles doctorales, ainsi que de deux diplômes postgrades supplémentaires. Pour les sciences de la vie, six professeurs seront engagés afin de former le noyau dur autour duquel se développera le CIG. Plus de 180 dossiers reçus en réponse à la mise au concours montrent bien l'intérêt que la communauté scientifique internationale porte au nouvel institut. L'inauguration de la plate-forme «puces à ADN» est prévue pour le milieu de l'année 2003.





La Suisse compte parmi les 29 pays européens signataires de la déclaration de Bologne du 19 juin 1999. Par son adhésion, elle participe à la création d'un espace européen de l'enseignement supérieur.

APPRENDRE L'enseignement universitaire

Le processus de Bologne invite ses membres à réformer leurs plans d'études, afin de les rendre équivalents sur le plan international et ainsi de favoriser la mobilité des étudiants. Dans ce but, les filières de formation adopteront le principe des crédits ECTS, un système basé sur des unités de formation capitalisables et transférables d'une université à l'autre. La formation universitaire de base s'organisera autour de deux nouveaux titres: le Bachelor obtenu après trois années d'études, généralement complété par un Master de deux ans. En 2002, l'Université de Lausanne s'est longuement penchée sur les directives dictées

par les accords de Bologne. Les partenaires du Triangle azur (les Universités de Lausanne, Genève et Neuchâtel) souhaitent en effet adapter l'ensemble de leurs plans d'études pour la rentrée 2004, ce qui permettra une réforme en profondeur de leurs filières de formation. Néanmoins, l'euro-compatibilité de l'automne 2004 se déclinera en grande partie en fonction des moyens qui seront accordés pour répondre à la prolongation de deux semestres des études universitaires (5 ans pour obtenir un Master contre 4 actuellement pour une licence).



Jörg Winistörfer,
Vice-Recteur



Jacques Diezi,
Vice-Recteur

	1997	2000	2001	2002
Nombre de grades décernés	1'062	1'004	1'059	1'087
licences et diplômes	822	781	834	835
diplômes fédéraux de médecin	103	114	118	127
diplômes fédéraux de pharmacien	41	36	34	33
diplômes de l'Ecole de français moderne	29	32	35	45
certificats	42	29	38	37
brevets fédéraux de maître de sport	25	12	4	10

Entrer à l'UNIL

A la rentrée de septembre 2002, l'UNIL a enregistré une hausse sensible du nombre de ses étudiants qui se fixe désormais à 10'136 immatriculés (+ 3,1%).

Les effectifs des 1^{er} et 2^{ème} cycles croissent de 2,4%, ceux des programmes postgrades de 20,7%. En revanche, le nombre des doctorants est en repli de 1,5%. C'est l'Institut de police scientifique et criminologie qui enregistre la plus forte croissance (13%), suivi des sciences sociales et politiques (12,5%) et du droit (8,4%).

Le taux d'étudiantes poursuit sa progression: de 52,4% en 2001, il se fixe à 53,5% en 2002; même constat pour les étudiantes participant à un 3^{ème} cycle (postgrades et doctorats) qui passent de 45,9% à 46,6% en 2002.

<http://www.unil.ch/immat>

Les journées des gymnasiens

Depuis 1989, le Service d'orientation et conseil ouvre deux fois par année les portes de l'Université aux gymnasiens des différents cantons suisses. Ces journées sont un des moments-clé de la vie du campus. Elles connaissent d'ailleurs un succès qui va en s'amplifiant.

La semaine d'accueil: une originalité lausannoise

Chaque année, pendant la semaine qui précède le début des cours, les nouveaux étudiants ont la possibilité de «s'initier» à la vie universitaire: cours sur les méthodes de travail, visite du site, stands et accueil par les Facultés et Ecole.

<http://www.unil.ch/soc>





Dans les Facultés

> En 2002, la **Faculté de théologie** s'est réorganisée afin de mieux mettre en évidence son offre en formation. Ainsi sont nées les Sections de théologie et des sciences des religions qui conduisent les étudiants aux deux licences du même nom. D'autre part, la mise en œuvre du programme SVS a permis l'engagement de trois nouveaux professeurs qui renforceront l'enseignement en éthique du vivant, traditions religieuses marginalisées et sociologie de la religion, à Lausanne comme à Genève.

Si le nombre d'étudiants inscrits est toujours modeste (un constat, qui concerne en fait toutes les Facultés de théologie protestante de Suisse romande), les cours de service gagnent en revanche de l'importance, à l'image du certificat d'histoire et de science des religions proposé à la Faculté des lettres, ou des cours de psychologie et sociologie de la religion en SSP. Les étudiants d'autres Facultés peuvent également briguer un certificat d'études théologiques axé sur des cours spécifiques.

<http://www.unil.ch/theol>

> La **Faculté de droit** prépare ses étudiants aux diverses missions qui leur sont destinées: notariat, magistrature judiciaire, charge d'avocat, fonction de juriste dans l'économie privée ou dans l'administration d'une collectivité publique.

Une majorité d'étudiants profite de leurs études pour séjourner pendant une année dans une autre université, essentiellement en Suisse alémanique, afin d'acquérir la maîtrise de l'allemand indispensable à un juriste suisse. La Faculté tient compte de l'importance des connaissances linguistiques en offrant un cours de terminologie juridique allemande, obligatoire pour les étudiants restés à Lausanne.

<http://www.unil.ch/droit>

> L'**Institut de police scientifique et de criminologie** offre des filières de formation reconnues sur le plan international. L'augmentation continue de ses effectifs depuis 20 ans a nécessité l'instauration d'une politique de sélection permettant d'augmenter sensiblement la qualité de ses diplômés. Cette qualité s'exprime au travers d'une nette augmentation des possibilités d'emploi en Suisse ou à l'étranger. Le 1^{er} cycle d'enseignement est un cycle de sélection sur une base transdisciplinaire.

De 80 à 90 inscrits en 1^{ère} année, seul 20 à 25 étudiants ont les aptitudes exigées pour poursuivre leur formation. Cette sélection permet, en 2^{ème} année, de consolider les connaissances acquises en introduisant les méthodes techniques et les bases méthodologiques sur lesquelles se construit le programme de licence.

Le 2^{ème} cycle s'articule autour de quelques grands cours transversaux en criminologie, analyse criminelle, interprétation des moyens de preuve. Quelques cours en sciences de base abordent les grands sujets thématiques des sciences forensiques sous une forme modulaire combinant cours, exercices, travaux et démonstrations pratiques. Une première appréciation des capacités de recherche des étudiants est faite au travers de travaux personnels. Plusieurs étudiants voient leurs travaux de 4^{ème} année couronnés par une publication dans des journaux scientifiques renommés.

<http://www.unil.ch/ipsc>

> La **Faculté des lettres** regroupe les «humanités» classiques (philosophie, histoire, langues anciennes et vivantes, archéologie, histoire de l'art, géographie), des spécialités implantées depuis longtemps (études orientales) et des disciplines récentes, traduisant l'élargissement du savoir à notre époque: linguistique, sciences des religions, histoire et esthétique du cinéma, informatique à l'usage des sciences humaines. Des accords avec les autres Facultés lausannoises et les Universités romandes (notamment avec les partenaires du Triangle azur), élargissent considérablement l'offre en enseignement: plus de 1200 combinaisons de branches sont envisageables!

En 2002, grâce aux collaborations entretenues avec Genève, au programme SVS et à la création de la Haute Ecole pédagogique, la Faculté des lettres est sortie de ses murs. Les enseignements de sciences humaines mis sur pied à l'EPFL la sollicitent tout particulièrement. De même, le programme IRIS compte plusieurs projets qui l'impliquent, ou qui sont dirigés par un de ses professeurs.

<http://www.unil.ch/lettres>





> **L'École de français moderne** est un centre d'études pour les étudiants non francophones. Elle propose des études en langue, littérature et civilisation françaises, une formation spécialisée pour les futurs enseignants de français langue étrangère, des cours d'appoint destinés aux étudiants non francophones inscrits dans d'autres Facultés, des classes de recyclage pour les enseignants (francophones ou non) de français langue étrangère. Elle permet également aux étudiants qui le désirent d'intégrer leurs études à un cursus complet de la Faculté des lettres.

<http://www.unil.ch/efm>

> La **Faculté des sciences sociales et politiques (SSP)** offre quatre filières de formation: psychologie, science politique, sciences sociales et sciences du sport et de l'éducation physique. Parmi celles-ci, la psychologie reste la voie la plus prisée avec 346 nouvelles inscriptions en 2002.

Les plans d'études allient théorie, méthodologie et apprentissage pratique. L'accent est mis sur l'équilibre entre la réflexion théorique et l'acquisition des instruments de recherche empirique propres à chaque discipline.

La Faculté organise également quatre certificats, auxquels se greffe, pour ses propres étudiants, un certificat d'histoire qui débouche sur l'enseignement de cette discipline au niveau gymnasial.

La rentrée 2002 a mis la Faculté face à un constat: victime de son succès, il lui est quasiment impossible d'offrir des séminaires aux étudiants de 1^{er} cycle en dépit de l'intégration progressive des enseignants des projets IRIS.

Le nombre d'étudiants augmente pour l'instant plus vite que les moyens et les locaux.

<http://www-ssp.unil.ch>

> **L'École des HEC** est un lieu de formation universitaire de haut niveau consacré au management, à l'économie politique, à la finance, à l'informatique de gestion et à l'actuariat. Elle a l'ambition d'offrir à ses étudiants une gamme de cours et de programmes qui, sans sacrifier aux courants de la mode, sont à l'écoute constante des besoins contemporains.

En 2002, l'École a engagé 12 nouveaux professeurs. Ces enseignants font partie de la relève universitaire: leur moyenne d'âge oscille autour de 33 ans, le plus jeune ayant 29 ans et le plus âgé 42. Parmi eux, se trouve un nouveau professeur d'éthique en gestion. C'est la première fois que l'École accueille cette spécialité en son sein. Cette nomination reflète sa volonté de jouer un rôle critique par rapport au monde des affaires.

<http://www.hec.unil.ch>

> La **Faculté des sciences** offre une formation complète en mathématiques, informatique, physique, biologie, sciences de la Terre et pharmacie. Ses licenciés s'orientent aussi bien vers la recherche fondamentale ou expérimentale, que vers l'enseignement secondaire et supérieur. Parmi, la palette de formations proposées par la Faculté, la licence ès sciences offre une formation interdisciplinaire puisqu'elle permet d'acquérir des compétences dans deux disciplines scientifiques.

En 2002, sept étudiants diplômés de la Faculté des sciences sur dix ont achevé des études en biologie ou en pharmacie. Ce chiffre illustre bien le rôle qualitatif et quantitatif que la place universitaire lausannoise joue dans le domaine des sciences de la vie.

<http://www.unil.ch/sc>

> Au cours des dernières années, la **Faculté de médecine** s'est engagée dans une importante réforme de ses plans d'études. L'objectif principal est de promouvoir un enseignement centré sur le patient, l'étudiant et les besoins de la société en matière de santé, en particulier sur le plan de la médecine communautaire. Ce processus permanent se fonde sur l'intégration des branches médicales, l'auto-apprentissage en petits groupes et l'interaction entre «savoir», «savoir faire» et «savoir être». Ainsi, le 4 juin 2002, les grandes lignes directrices ont été adoptées en vue d'une réforme de la première année d'études. Une seconde commission a été créée afin d'entreprendre la réforme de la deuxième phase préclinique des études de médecine.

<http://www.unil.ch/med>

Soutenir l'enseignement

Valoriser

Le nombre d'évaluations traitées par le **Conseiller à la qualité de l'enseignement** enregistre une hausse spectaculaire de plus de 50%, passant de 181 en 2000-2001 à 271 pour l'année académique écoulée. Par rapport à 1999-2000, les chiffres sont encore plus éloquentes puisque la progression dépasse 200%. Ces évaluations concernent 139 enseignants et reposent sur 10'732 questionnaires. Bien que des différences importantes persistent entre les Facultés, en moyenne 25% des enseignants ont procédé à une évaluation au cours de l'année académique 2001-2002. Par ailleurs, 57% des enseignants qui ont demandé une évaluation durant cette période n'avaient pas sollicité le Service l'année précédente. Il convient de rappeler qu'il s'agit de chiffres minimaux dans la mesure où certains enseignants n'ont pas recouru à la logistique du Rectorat. Ces chiffres montrent que l'évaluation de l'enseignement se généralise et qu'un nombre croissant d'enseignants est désireux de s'impliquer dans ce processus.

L'analyse des résultats montre, qu'en moyenne, les cours répondent aux attentes de 80% des étudiants et peuvent donc être considérés comme satisfaisants. Ces résultats sont comparables à ceux des années précédentes et ne sont pas influencés par le fait qu'un nombre croissant d'enseignants procède à l'évaluation dans le cadre du renouvellement de leurs contrats, souvent pour la première fois. Ceci infirme donc le mythe selon lequel les enseignants qui ne font pas évaluer leurs cours sont de médiocres pédagogues.

<http://www.unil.ch/valorisation>



Jacques Lanares,
Conseiller
à la qualité
de l'enseignement





Fondé en février 2000, le Centre des technologies de l'enseignement et la formation (CENTEF) vise à introduire les nouvelles technologies dans l'enseignement et à alimenter la réflexion sur les impacts stratégiques et organisationnels de la formation flexible à distance.



Enseigner à distance

Le CENTEF a immédiatement joué son rôle dans la coordination et le pilotage de projets en participant activement à la conception et à la rédaction des projets du Campus virtuel suisse. Ce travail a porté ses fruits: l'UNIL est aujourd'hui en tête des Universités suisses avec 9 projets en tant que chef de file et près de 20 partenariats dans des projets pilotés par d'autres institutions. Les Facultés concernées ont ainsi pu bénéficier d'un financement fédéral à hauteur de 3,3 millions pour la période 2000-2003.

Bien que la majorité des développements ne se déploieront qu'en 2003, des réalisations importantes ont d'ores et déjà vu le jour. Outre la production de centaines de documents multimédia dans des domaines aussi divers que la chimie, la gestion des connaissances, la physiologie, les neurosciences, l'espagnol, le français, et la théologie, le CENTEF est très

actif dans la mise au point de nouveaux systèmes de navigation adaptés à la formation. L'un des résultats obtenu est LENA (*Learning Navigator*) qui propose des cheminements personnalisés tenant compte des objectifs et des connaissances de l'utilisateur. Cet outil, unique en son genre, a été présenté lors de diverses manifestations; il a permis de fédérer plusieurs projets importants à Lausanne, mais aussi chez nos partenaires.

Tous les projets en cours tentent de répondre à trois exigences fondamentales: améliorer la qualité de la formation, permettre une plus large diffusion des connaissances et établir un réseau de collaboration avec d'autres Universités. Dans ce cadre, les nouvelles technologies permettent non seulement de faire plus, mais encore de procéder autrement.

<http://www.centef.ch>

En 2002, le Centre de langues a dirigé 89 cours de langue destinés aux membres de la communauté universitaire. La gamme des langues proposées a été enrichie par l'introduction de l'italien.

Maîtriser une langue étrangère

Langues	Périodes	Participants
Anglais	2'243	445
Allemand	999	166
Suisse allemand	50	15
Espagnol	770	155
Français	500	90
Italien	40	9
Russe	255	44
Total	4'857	924

L'espace multimédia est maintenant entièrement informatisé, ce qui permet aux participants de travailler de manière individuelle, quel que soit leur niveau. L'accent est mis principalement sur la facilité d'utilisation. Ainsi, l'ensemble du matériel audio pour l'anglais, l'allemand, l'espagnol et le russe a été digitalisé, puis mis à disposition sur un serveur, de même qu'une grande partie du matériel multimédia. Par ailleurs, un outil de recherche a été développé et installé sur chaque ordinateur. Spécialement conçu pour l'apprentissage autonome, il décrit en détail le matériel mis à disposition.

<http://www.unil.ch/cdl>



Se former en continu

L'offre en **formations postgrades** à l'Université de Lausanne s'est considérablement enrichie ces dernières années: elle compte actuellement une quarantaine de diplômes en études approfondies (DEA) et de diplômes d'études supérieures spécialisées (DESS) répartis sur l'ensemble des Facultés. Six ont débuté en 2002. La moitié de ces programmes sont réalisés en collaboration avec des Universités romandes ou européennes.

De plus, suite à l'appel d'offres lancé en septembre 2001, l'Université de Lausanne, en collaboration avec l'Université de Genève, a proposé six projets d'**écoles doctorales**. Ces programmes offrent un large éventail d'activités axées sur l'encadrement et la participation active des doctorants. C'est pour eux l'occasion d'acquérir une formation postérieure aux DEA et DESS, de développer leur sens de la communication scientifique, de confronter et d'échanger leurs idées avec des scientifiques de renom, d'organiser ou de participer à des colloques.

En 2002, le nombre de participants aux cours de **formation continue** a pour la première fois dépassé la barre des 2000 personnes. Deux nouvelles formations ont également débuté en octobre: le certificat en archivistique et le certificat en éthique du travail social.

<http://www.unil.ch/sfc>

Etudier ailleurs

Le **Service des relations internationales** soutient le développement d'accords internationaux qui permettent aux étudiants avancés, aux chercheurs et aux professeurs d'organiser des échanges dans un cadre institutionnel et financier clair. Tout au long de l'année, le Service a négocié de nouveaux accords ou apporté son aide aux Facultés désireuses de développer leur propre réseau. En 2002, l'UNIL a signé 12 nouveaux accords bilatéraux portant sur des activités diverses d'échange (étudiants, professeurs, chercheurs), ainsi que 14 nouveaux accords Socrates, ce qui porte leur nombre total à 156. Citons tout particulièrement l'accord conclu avec l'Université de Montréal avec laquelle l'UNIL entretient des contacts dans plusieurs disciplines.

<http://www.unil.ch/ri>

*Antoinette Charon,
Responsable
des Relations
internationales*



Mobilité 2002-2003	Départs	Arrivées
Socrates-Erasmus	147	233
Mobilité suisse	47	89
Conventions d'échange	92	67
Boursiers de la Confédération	0	33
Totaux	286	422





La recherche n'est jamais régionale. Cependant, l'excellence de nos travaux, reconnue sur le plan international, est un atout majeur pour la région lémanique, car l'Université de Lausanne se présente comme l'un des acteurs les plus entreprenants du développement culturel, scientifique et économique du canton.

DÉCOUVRIR La recherche à l'Université

C'est un fait, l'avenir de la recherche passe à la fois par la compétition et la collaboration internationales. Même si tous les secteurs de la recherche ne sont pas du même niveau et même s'il subsiste de fortes différences de potentiel entre eux, chacun peut développer son propre créneau, s'il met en accord sa volonté de développement, sa politique de recrutement et l'élargissement de ses collaborations.

L'Université de Lausanne couvre des domaines très variés, allant des sciences de l'homme et de la société aux sciences de la vie. Dans toutes les branches du savoir qu'elle explore, l'UNIL cherche à promouvoir la qualité de sa recherche en même temps qu'une diffusion rapide des nouvelles connaissances qu'elle a contribué à créer. La souplesse des structures de la recherche universitaire lui donne une grande capacité pour saisir l'innovation, multiplier les interfaces entre les disciplines afin d'ouvrir de nouveaux champs d'investigation. Il en résulte que les collaborations entre les différentes disciplines fournissent de meilleures réponses aux besoins complexes et changeants de notre société.

Les grands programmes de collaboration régionale dans lesquels l'UNIL est engagée et les réorientations qui en découlent, aboutissent à définir une politique de points forts qui contribuera à améliorer encore sa capacité de recherche. L'augmentation du nombre de publications de qualité, l'obtention de nombreux prix scientifiques prestigieux, la croissance du soutien par le Fonds national (plus de 5% entre 1998 et 2001), alors que les ressources de ce dernier n'ont pas augmenté, sont quelques éléments parmi d'autres qui témoignent du dynamisme, de la motivation, et de la capacité de réalisation des chercheurs lausannois.



Walter Wahli,
Vice-Rector





Théologie

L'Observatoire des religions prend le pouls des croyances postmodernes

Les Suisses fréquentent de moins en moins les églises. Si l'église catholique voit cette perte de popularité quelque peu freinée grâce à l'immigration, elle frappe l'église protestante de plein fouet. Quant au bouddhisme et à l'islam, ils voient le nombre de leurs fidèles grandir. L'immigration est en partie responsable de cet état de fait, mais pas uniquement. Les Suisses sont de plus en plus nombreux à se convertir, au bouddhisme notamment. C'est dire si, en matière de religion, la période est troublée. C'est en tout cas l'avis de **Jörg Stolz**, directeur de l'**Observatoire des religions en Suisse**. Au carrefour des disciplines,

cet observatoire créé en 1999 au sein du Département interfacultaire d'histoire et de sciences des religions a pour mission d'observer les changements du religieux en Suisse et leurs effets. Parmi ceux-ci, les groupes de recherche coordonnés au sein de l'Observatoire ont mis en évidence «une individualisation croissante du rapport à la religion: chacun devient soi-même un décideur en matière de religion», rappelle Jörg Stolz. Un «marché» s'ouvre où les «consommateurs» ont de plus en plus le choix de leur orientation religieuse.

L'Observatoire des religions offre un regard neutre sur les phénomènes religieux et a lancé, en 2002, plusieurs enquêtes dont les résultats seront publiés prochainement.



Jörg Stolz,
Directeur de
l'Observatoire
des religions
en Suisse



Droit foncier rural

La jurisprudence se met au vert

De récentes réformes ont permis au droit de s'adapter aux nouveaux défis du monde paysan. Pressions sur les coûts de production, exigences accrues en matière de protection de l'environnement sont des éléments qui ont fait du droit foncier rural une matière juridique capitale pour l'agriculture suisse.

Auparavant disséminées entre plusieurs textes, les dispositions légales sont, depuis 1994, réunies dans la «Loi sur le droit foncier rural». Comme l'explique Maître Henny, qui enseigne cette matière à l'UNIL, ce texte résulte d'un équilibre fragile entre deux tendances.

La première, d'inspiration libérale, commande de ne pas surprotéger les exploitations agricoles, pour que les plus importantes d'entre elles puissent continuer à se développer.

La seconde, plutôt écologique, envisage de maintenir les petites exploitations, souvent plus enclines au respect de l'environnement.

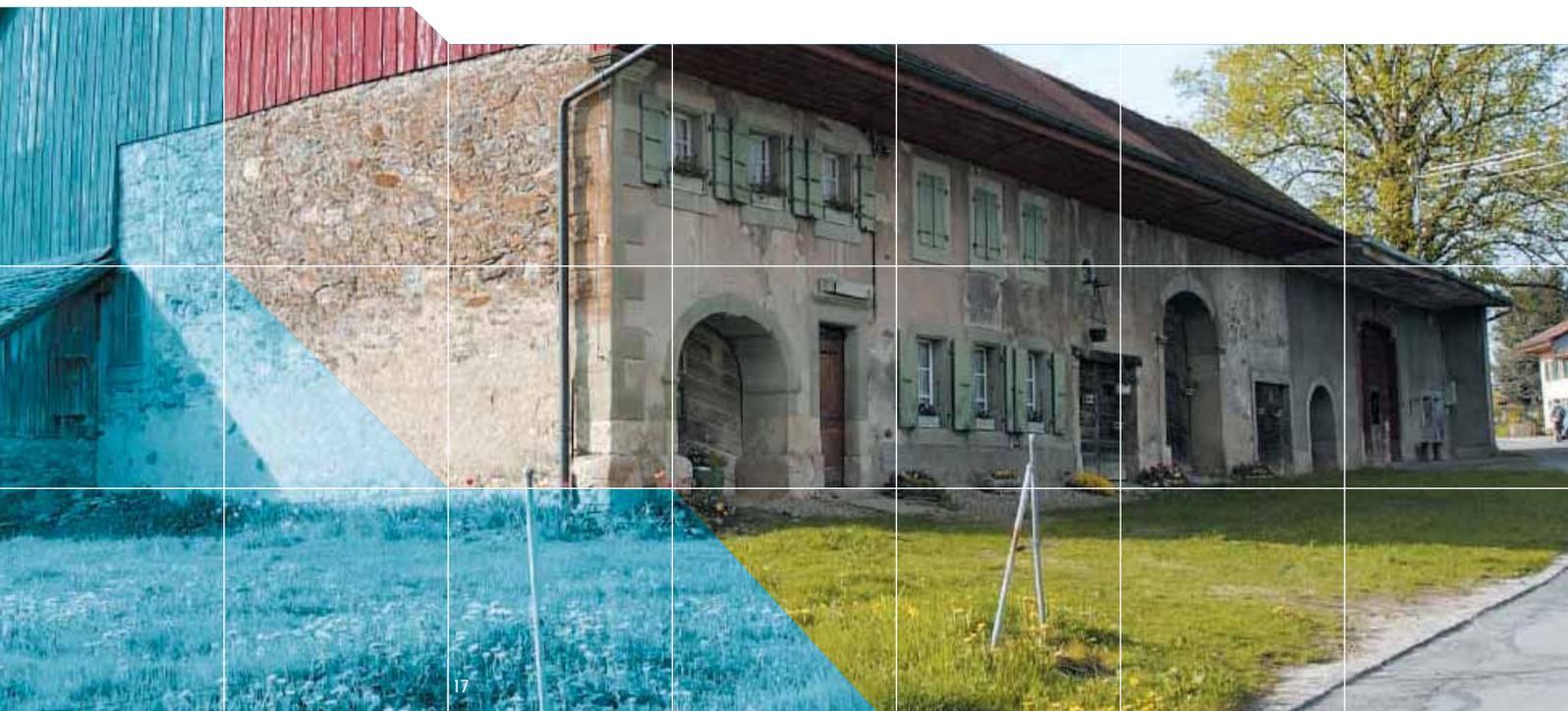


Un enseignement à la croisée des chemins

Le droit foncier rural, enseigné en option à la Faculté de droit, est indispensable pour tous les futurs notaires. Mais il présente aussi un intérêt non négligeable pour l'ensemble des juristes.

En effet, le texte qui régit ce domaine du droit suisse comprend des éléments de droit public et certaines dispositions de droit privé.

Il constitue presque un petit «code», plus qu'une loi au sens strict. Cela en fait également, selon le Professeur Denis Piotet, l'un des domaines les plus interdisciplinaires du droit.



Ramuz: du terroir à la Pléiade

Un auteur vaudois et universel

Le Centre de recherches sur les lettres romandes (CRLR) a ouvert le «chantier Ramuz» depuis plus de trois ans. L'entreprise débouchera sur la publication des 22 romans de C.-F. Ramuz dans la prestigieuse collection de la Pléiade, puis des Œuvres complètes aux éditions Slatkine, dans les dix prochaines années. Ce travail d'édition, particulier par son ampleur, est en accord avec les activités habituelles du CRLR, qui s'efforce de promouvoir une littérature romande vivante dans un cadre plus large que strictement universitaire, comme cela vient d'être le cas, par exemple, avec la publication de la correspondance entre Gustave Roud et Philippe Jaccottet, dans les Cahiers de la Nouvelle Revue Française.

Le «chantier Ramuz» opère une véritable mise en œuvre critique des textes de l'auteur vaudois dans tous leurs états, des plans et ébauches aux manuscrits plus ou moins définitifs et aux livres publiés. Trop souvent réduit au chantre du Pays de Vaud, Ramuz accuse aujourd'hui un déficit éditorial et critique flagrant et ses romans ne bénéficient d'aucun appareil critique, pourtant essentiel à la vie d'une œuvre. La consécration se fait attendre pour celui que Céline, Claudel, Gide et même l'éditeur Grasset considéraient comme un écrivain majeur.

Un oubli injustifié

Comment un auteur extraordinairement connu dans les années trente a-t-il pu se retrouver dans une telle impasse? Plusieurs hypothèses expliquent ce fait. L'après-guerre premièrement a été un moment de rupture et de rejet de ce qui avait été fait avant. L'œuvre de Ramuz ensuite a été la source de nombreuses polémiques, concernant autant ses thèmes que son style. Enfin, sa démarche créatrice, sa recherche d'un nouveau système narratif, a désorienté la critique et figé la lecture.

A la lumière des instruments de la linguistique et de la narratologie, son œuvre s'éclaire, aujourd'hui, d'un nouveau jour.

L'écriture de Ramuz est inventive, faite de rythmes, de ruptures, de dissonances. Ses romans sont comme des morceaux de musique, toujours réinterprétés. L'auteur revient sans cesse sur ses écrits, qui ne sont jamais définitifs, même une fois publiés. Variations, pondérations, reprises, relectures, réécritures, l'œuvre de Ramuz est une architecture complexe, dont la lecture nécessite toute la rigueur des outils scientifiques.

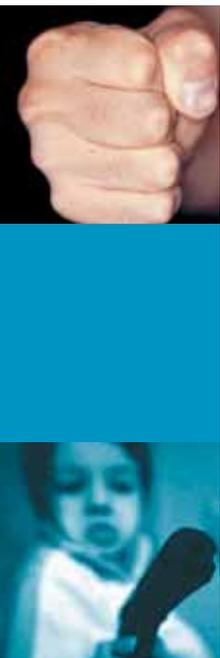
Mais le «chantier Ramuz» n'est pas qu'une aventure intellectuelle, sa dimension patrimoniale est essentielle. Derrière l'analyse génétique et historique de cette œuvre et de son contexte, c'est tout un pan du patrimoine culturel local qui refait surface et qui est ainsi préservé et valorisé.

Autour de l'œuvre de Ramuz, de ses défis et de ses enjeux, le «chantier Ramuz» est aussi une formidable aventure humaine, mêlant plusieurs générations de chercheurs et des partenaires de multiples horizons, publics et privés. Enfin, en rejoignant le panthéon des auteurs de la Pléiade, Ramuz nous rappelle qu'on peut être à la fois enraciné dans le canton de Vaud et un grand écrivain de l'universel.



Doris Jakubec,
Directrice
du CRLR



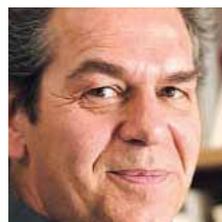


Repenser la violence

La violence au quotidien

Considérée comme une composante naturelle et vitale de l'être humain, la violence et surtout sa gestion sont au centre des processus de civilisation. Cependant, sa définition varie selon les contextes historiques et sociaux. S'il est difficile d'interpréter de manière consensuelle des comportements initiant une dynamique de violence, celle-ci prend de nos jours des formes qui vont au-delà de l'agression physique et intentionnelle. La [psychologie sociale](#), longtemps confinée dans l'intentionnalité, dresse aujourd'hui un portrait élargi de la violence.

Cette problématique mobilise de nombreuses forces au sein de la Faculté des sciences sociales et politiques: des travaux sur la maltraitance sont réalisés en Section de psychologie par les Professeurs François Gaillard et Evelyne Chardonens et une étude sur l'évolution de la criminalité ou le sentiment d'insécurité est menée par le Professeur Martin Killias à l'Institut de police scientifique et de criminologie. Le [Professeur Alain Clémence](#) a initié ce domaine d'étude en 1997, avec une enquête sur le milieu scolaire, effectuée dans le cadre du programme national de recherche «Violence au quotidien».



Alain Clémence,
Professeur associé

Violences visible et invisible

Mais comment repenser la violence? Pour Alain Clémence, «il s'agit surtout de montrer ce que les gens ne voient pas». A la violence visible s'ajoute aujourd'hui la découverte de la maltraitance dans la famille et les institutions, avec l'apparition notamment de toutes les formes de harcèlement. Un second axe consiste à articuler la tension qui existe entre le désordre visible, associé aux enfants, aux jeunes, aux immigrés, etc., et leur souffrance, qui est souvent invisible. Enfin, le troisième aspect développé s'occupe de l'autorité et des modalités de son exercice, un élément crucial dans la régulation des rapports sociaux.

A la Faculté des SSP, l'exploration des processus de violence se poursuit entre

recherche et pratique. Un programme de cours IRIS est consacré aux approches psychosociales de l'insécurité: les dangers, les peurs, les agressions entre humains, mais aussi les risques naturels, etc. A cet axe académique s'ajoute encore la réalisation de mandats externes, véritable source de dialogue avec la société. En 2002, le Professeur Alain Clémence et l'assistante de recherche Caroline Cortolezzis ont ainsi été mandatés par le district de Vevey pour diagnostiquer et orienter les activités d'une commission de prévention ainsi que par la Société protectrice de la jeunesse à propos des problèmes liés à l'accueil dans les institutions de la petite enfance.

Droit, criminalité et sécurité des nouvelles technologies

La menace omniprésente des hackers

Entreprises, banques et administrations sont de plus en plus souvent l'objet d'attaques informatiques. Les hackers et autres criminels en col blanc piratent leurs données numériques ou sabotent leurs systèmes et leurs réseaux. Les services de police doivent sans cesse adapter leurs moyens d'investigation et de contrôle aux nouveaux supports d'information et de communication. Avocats et juges de tribunaux sont, pour leur part, confrontés à un nombre croissant de délits liés à l'informatique et aux nouvelles technologies. Gestionnaires d'entreprise et professionnels de l'informatique quant à eux, doivent maîtriser le risque et protéger leur infrastructure.

Pour les préparer à affronter ces défis, un programme interdisciplinaire d'études approfondies en droit, criminalité et sécurité des nouvelles technologies a débuté en automne 2002. L'Institut d'informatique et organisation de l'Ecole des HEC et l'Institut de police scientifique et de criminologie de la Faculté de droit se sont associés à la Faculté de droit de l'Université de Genève et à des intervenants notamment de l'Institut de droit comparé et de l'EPFL pour offrir une formation d'une année de cours, au carrefour des domaines impliqués dans la sécurité du numérique et du droit.

Une formation unique en Suisse

Unique en Suisse, cette formation met en évidence les hautes compétences acquises dans ces domaines par les concepteurs de ce programme postgrade: Pierre Margot, directeur de l'Institut de police scientifique et de criminologie, Laurent Moreillon (Faculté de droit) et Solange Ghernaoui-Hélie (Ecole des HEC). Cette dernière a d'ailleurs publié plus d'une douzaine d'ouvrages relatifs aux télécommunications et à la sécurité informatique.

D'emblée ce cours a connu un grand succès. Première universitaire suisse dans le domaine,

il répond à une attente des professionnels concernés. Son approche pluridisciplinaire (juridique, criminalistique, organisationnelle et technique) séduit ses 21 étudiants actuels. Fraîchement issus d'une formation en droit – les juristes sont les plus nombreux –, en HEC ou en criminologie ou diplômés engagés dans la vie professionnelle, ils suivent un programme de quelque 340 heures de cours et préparent un mémoire qu'ils déposeront après leurs examens en juillet.





Comprendre l'environnement

Des fourmis tueuses assagies

Les fourmis d'Argentine ont perdu l'habitude de s'entretuer. Conséquence: elles prolifèrent dangereusement sur les côtes méridionales de l'Europe. Introduites en Europe vers 1920, ces fourmis composent une supercolonie du Portugal à l'Italie, forte de milliards d'individus. Le [Professeur Laurent Keller](#), directeur de l'[Institut d'écologie](#), a mis en évidence ce fait inédit dans l'histoire naturelle lors d'une recherche menée avec Tatiana Giraud (Université de Paris-Sud) et Jes Pedersen (Université de Copenhague).

Il explique que l'introduction de cette espèce de fourmis hors de son milieu naturel a entraîné une perte de diversité génétique des gènes de reconnaissance. Dès lors, au lieu de s'affronter, comme elles devraient le faire quand elles ne se reconnaissent pas,

les ouvrières de deux colonies différentes coopèrent, formant ainsi une supercolonie composée de millions de nids. En raison de ce changement de leur organisation sociale, ces fourmis prolifèrent aux dépens d'autres espèces d'arthropodes. De plus, n'étant pas agressives entre elles, elles se reproduisent plus vite que les autres espèces, et la densité de leur population augmente.

L'énorme intérêt suscité à travers le monde par la recherche du Professeur Keller s'explique par le fait qu'elle illustre les conséquences sur la biodiversité de l'introduction artificielle d'une espèce dans un biotope extérieur à son milieu naturel. Cette étude montre l'importance de l'écologie dans l'édifice scientifique qui permet d'appréhender les relations de l'Homme avec son environnement.



*Laurent Keller,
Directeur de
l'Institut d'écologie*



Participer au bien-être des travailleurs

La santé au travail pour tous

Garantir un environnement sain à une population saine est l'ambition première des [spécialistes en hygiène du travail](#).

Ils participent avec les assurances, l'Organisation internationale du travail et l'Organisation internationale de normalisation à l'établissement de standards définissant les limites des nuisances à respecter sur le lieu de travail.

L'exposition professionnelle à des substances potentiellement toxiques figure parmi les principaux risques pour la santé.

Chimiste doctorante de l'EPFL, [Anne Devanthery](#) participe aux recherches en surveillance biologique du Professeur Remy Droz.

Ses travaux portent sur le Propylène Glycol Monométhyl Ether (PGME) que l'on retrouve dans des produits à usage industriel et domestique, principalement dans les encres, peintures et vernis ainsi que dans des produits de nettoyage et des solvants.

Anne Devanthery,
Doctorante



Mesurer les risques

Après avoir identifié les produits contenant le PGME et les professions qui les utilisent, Anne Devanthery a étudié la toxico-cinétique de l'éther de glycol chez l'être humain.

La phase de laboratoire a exposé six volontaires au produit, d'abord sous forme de vapeur, durant 6 heures, avec ou sans masque de protection, puis, en immergeant une main pendant une heure dans une solution diluée; l'absorption du PGME dans le sang et son élimination par l'urine a ensuite été mesurée. Chaque volontaire a subi, sur une période de 4 mois, six expositions à la vapeur (trois expositions pulmonaires et cutanées et trois expositions uniquement cutanées, c'est-à-dire avec un masque de protection respiratoire), et deux expositions au liquide. Les résultats de ces tests ont ensuite été comparés avec des analyses faites sur 15 travailleurs dans des entreprises de la région. L'étude a établi des modèles qui permettront d'évaluer les niveaux d'exposition professionnelle en fonction des paramètres d'influence (volume et ventilation du local, distance entre la source et le travailleur, etc.) et de prédire la concentration des marqueurs biologiques dans le sang ou l'urine des travailleurs.

Cette recherche s'insère dans une gamme de travaux réalisés par l'[Institut universitaire romand de santé au travail](#), travaux qui visent à analyser les risques courus par les travailleurs lors d'exposition professionnelle à des produits ou des nuisances.



Dialoguer

Culture scientifique

2002 a vu le rattachement d'IMédia (Interface Sciences et Cité) au Rectorat, comme service chargé du dialogue entre la science et la société. Bien que principalement orienté vers les sciences de la nature et la médecine, ses collaborations avec l'ensemble des Facultés se trouvent ainsi renforcées.

Le service collabore étroitement avec la Fondation «Science et Cité». Grâce à cette Fondation, un collaborateur à 50% a pu être engagé pour assurer la coordination du Réseau romand «Science et Cité» qui regroupe 26 musées et centres de culture scientifique.



Alain Kaufmann,
Responsable d'IMédia

Ce réseau, créé à l'initiative d'IMédia, veut promouvoir les collaborations entre les acteurs de la culture scientifique et les Hautes Ecoles. En 2002, IMédia a notamment organisé un cycle de conférences intitulé «Réparer la vie. Embryons et cellules souches: regards croisés sur les biotechnologies», qui a attiré près de 500 personnes, dont de nombreux gymnasiens. Il a collaboré avec la Fondation Claude Verdan à l'organisation de deux expositions: «X – Regards vers l'intérieur» (2720 visiteurs) et «Preuve par l'image» (1243 visiteurs). Il a co-organisé avec le Musée d'histoire des sciences de Genève le colloque international «Sciences au musée, sciences nomades» suivi par 140 professionnels suisses et étrangers.

Au chapitre de la formation continue, IMédia a œuvré à la mise en place du certificat de formation continue en muséologie et médiation culturelle, seule formation de niveau universitaire de ce type en Suisse.



Jean-Bernard Racine,
Directeur de l'Institut
de géographie



Cours public

Le cours public 2002, intitulé «L'homme dans la ville», s'est penché sur les relations entre la ville et ses habitants. Animé par Jean-Bernard Racine, professeur de géographie urbaine, ce cours a mis en perspective les interactions entre les citoyens et l'environnement urbain. L'architecture y a été illustrée par Mario Botta, le développement durable par un haut fonctionnaire français et les aspects culturels et sociaux par le Professeur Michel Bassand (EPFL), René Gonzalez (directeur du Théâtre de Vidy) et Armand Mattelard (Université Paris 8). Ce cycle de cinq conférences suivies d'un débat a accueilli au total 1500 personnes.





VIVRE L'Université au quotidien

Loger

En septembre 2002, plusieurs centaines d'étudiants n'arrivaient toujours pas à trouver un logement dans le périmètre lausannois en dépit des appels au secours réitérés des services sociaux de l'Université. La **situation dramatique** du marché du logement dans la capitale vaudoise a conduit les différentes associations d'étudiants à déposer une pétition auprès des autorités cantonales afin de demander la construction urgente de nouvelles maisons pour étudiants. Le canton de Vaud, à travers la Fondation «Maisons pour étudiants», a décidé la construction de sept nouveaux bâtiments de quatre étages sur un terrain de la Bourdonnette. Ces constructions démontables seront disponibles pour la rentrée 2003. Si les étudiants peinent à trouver un logis, la place manque également cruellement sur le site de Dorigny. Cette situation devient un handicap très lourd dans le contexte de la croissance des effectifs étudiants et de la compétition interuniversitaire.



Les terrains de Dorigny

92,4 hectares, dont

11 hectares de forêt

15,6 hectares réservés au Centre sportif (en copropriété avec la Confédération)

2 cours d'eau

Les salles de cours

90 salles totalisant 6300 places

2800 heures de cours hebdomadaires pendant les semestres

2000 demandes de réservations par année

84% de taux d'occupation

Se dépenser

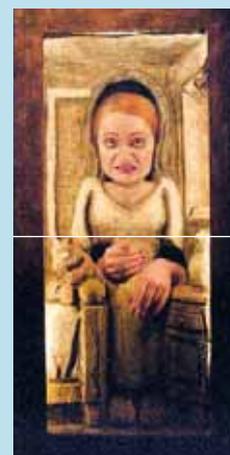
En 2002, plus de 280'000 entrées ont été enregistrées au [Centre sportif de Dorigny](#). Le volleyball, le football, le badminton, les arts martiaux, les danses, les cours d'escalade, d'indoor cycling et d'aquagym affichent complet. Il est vital pour le développement du sport universitaire lausannois de pouvoir compter prochainement sur l'arrivée d'une nouvelle construction. Le nouvel espace souhaité sur le site universitaire comprendrait une salle de 420 m².

Afin d'offrir un service toujours plus qualitatif, la direction des sports a adapté les montants des différentes cotisations. Ces augmentations permettront de maintenir l'équilibre financier. Elles visent aussi à promouvoir la diversité des cours en relation avec la santé et à proposer à chacun un entraînement adapté, progressif et réfléchi.



Sortir

En janvier 2002, la [Grange de Dorigny](#) fêtait ses 10 ans de programmation régulière. Pour marquer cet événement, un grand spectacle baptisé «Hamlet, Entr'actes !» a réuni neuf compagnies de théâtre romandes, et sept intervenants issus de l'Université, le Professeur Jean-Yves Pidoux et ses étudiants du cours «sociologie du spectacle», 70 personnes en tout, ont participé à l'organisation de cet anniversaire.



Travailler au féminin

Une des priorités du Bureau de l'égalité des chances est la promotion des femmes dans le corps professoral.

A l'Université de Lausanne, les femmes ne représentent que 11,4% des postes de professeures ordinaires, extraordinaires ou associées, mais 26% du corps intermédiaire supérieur, 36% de doctorantes, 38% d'assistantes et enfin 52% d'étudiantes. Ce dernier chiffre doit être nuancé: certaines Facultés sont très féminisées, telles que les lettres et SSP qui comptent 62% d'étudiantes. Deux Facultés le sont un peu moins, la Faculté de droit avec 58% de femmes et la Faculté de médecine (55%). D'autres, enfin, sont peu féminisées, telles que l'Ecole des HEC (30%), la Faculté des sciences (41%) et la Faculté de théologie (43%).

Les causes de la très faible représentation des femmes dans le corps professoral, pour l'ensemble des Facultés, sont à la fois multiples et complexes: c'est ce que l'on nomme le «plafond de verre». Il s'agit d'un ensemble de stéréotypes, de préjugés et de barrières, très souvent invisibles, qui limitent leur ascension.

Le [Bureau de l'égalité des chances](#) a suivi une cinquantaine de procédures de nomination et est intervenu à plusieurs reprises auprès des Conseils de Faculté afin d'attirer leur attention sur la nécessité de prendre en compte

des critères de sélection différents pour les carrières, souvent atypiques, suivies par les femmes candidates. Pendant l'année académique 2001-2002, deux femmes ont été nommées professeures ordinaires, une femme professeure associée et six femmes professeures assistantes.

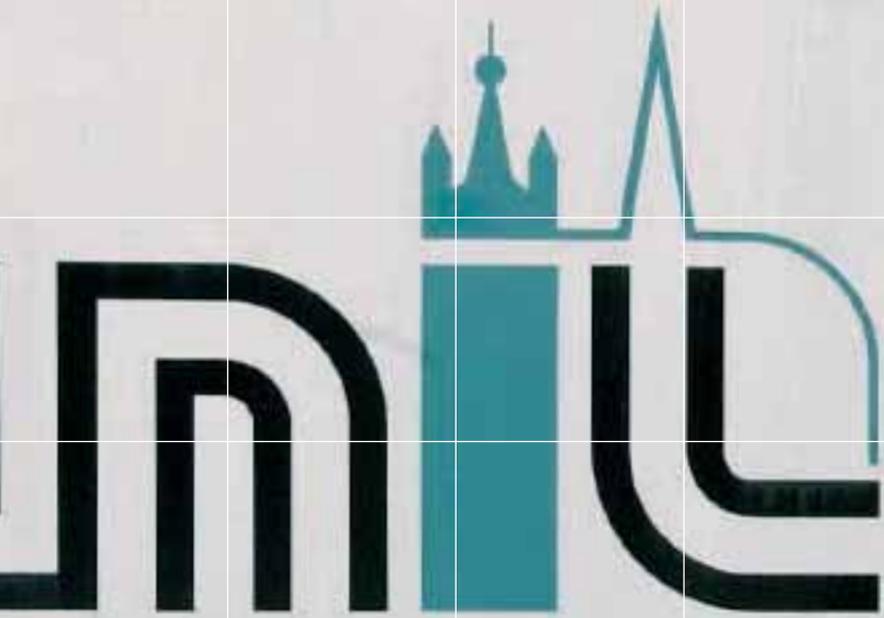
Afin de sensibiliser les femmes à suivre une carrière académique, différentes actions ont été offertes aux doctorantes: trois ateliers de réflexion sur les thèmes «Comment valoriser son doctorat» et «Comment concilier recherche et famille». Une soixantaine de femmes ont participé à ces ateliers.

Aider

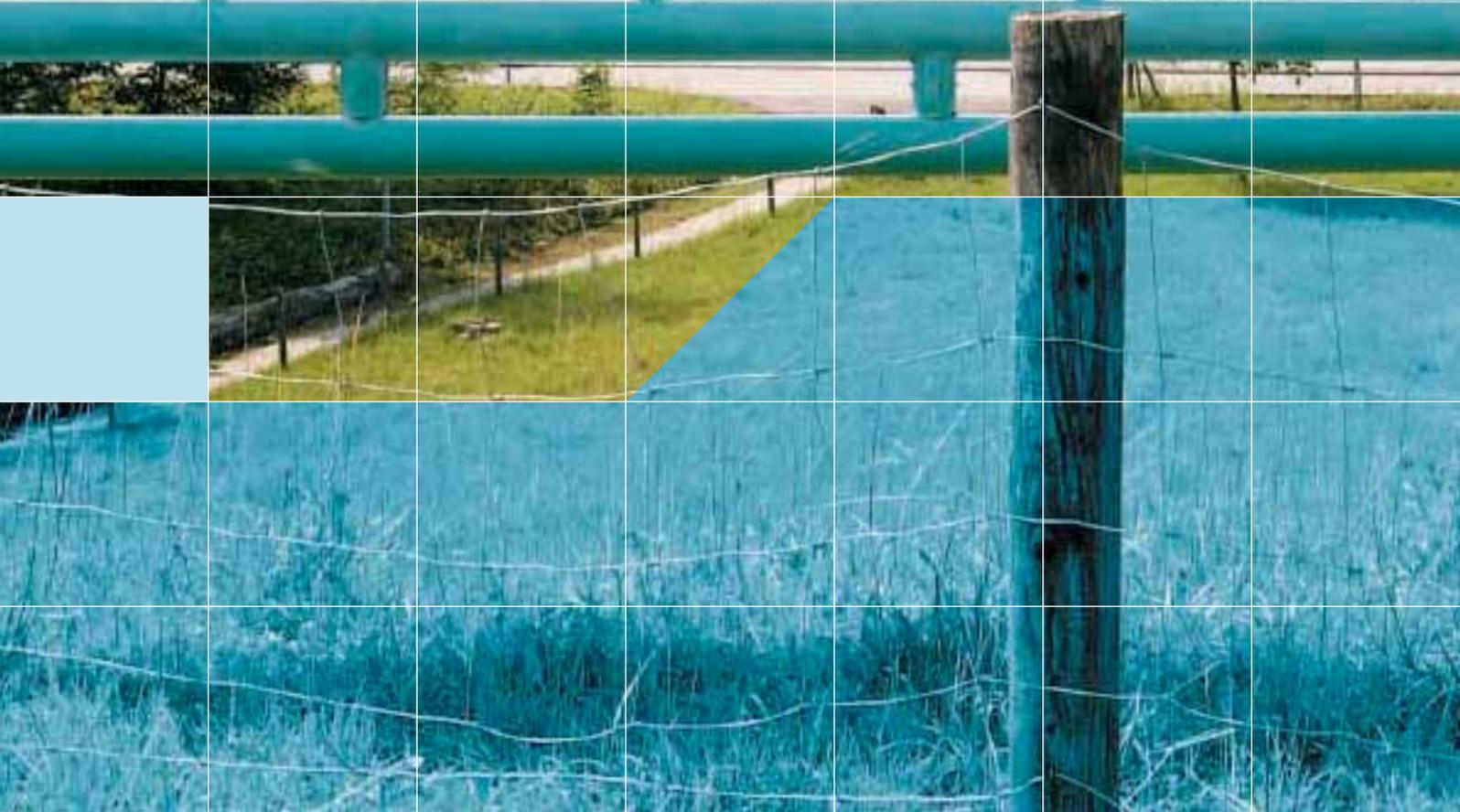
En 2002, la [Commission sociale](#) de l'UNIL a accordé des aides pour un montant total de 719'000.– CHF. Cette somme a permis de soutenir 434 étudiants (dont 70% d'étudiantes), qui ont dû faire face à des difficultés financières, sociales, familiales ou de santé. La Commission sociale intervient sous la forme d'allocations complémentaires d'études, de dispenses de finances d'inscription et d'aides semestrielles, ainsi que pour des aides médico-sociales.



bienvenue



UNIVERSITÉ
DE
LAUSANNE





L'événement est historique: depuis près d'un siècle, l'Université de Lausanne n'a pas vécu pareille révolution dans l'organisation de ses filières d'études.

Profitant de la mise en œuvre du programme Sciences, Vie, Société, l'UNIL a décidé de restructurer ses Facultés des sciences et de médecine pour les remplacer dès le 1^{er} octobre 2003 par une Faculté des géosciences et de l'environnement et une Faculté de biologie et de médecine. Ces choix découlent de la stratégie poursuivie depuis plusieurs années et visant à se recentrer sur les sciences humaines et les sciences de la vie.

La **Faculté des géosciences et de l'environnement (FGSE)** veut répondre au besoin croissant de mieux comprendre la place de l'homme dans son environnement et de disposer de personnes capables de résoudre les problèmes environnementaux auxquels la société doit faire face en matière de politiques territoriales et d'évaluation des risques, par exemple. La connaissance, l'analyse et la gestion du risque, la dynamique des milieux alpins, celle des systèmes urbains et le développement durable figurent parmi ses axes prioritaires.

Cette nouvelle Faculté se dotera rapidement de deux nouveaux instituts. Le premier, l'Institut de politiques territoriales et de l'environnement humain, aura pour mission de développer les domaines des sciences humaines qui ne sont actuellement pas représentées à l'Université de Lausanne ou dans les Hautes Ecoles partenaires (écologie humaine, politiques du territoire et de l'environnement, études sociales environnementales).

Le deuxième Institut de géomatique et d'analyse des risques étudiera la question des risques, aussi bien dans le sens des risques naturels que de l'évaluation de leurs impacts sur la société.

Dans le monde, de nombreuses Facultés sont orientées sur les sciences de l'environnement. L'originalité de la future Faculté des géosciences et de l'environnement de l'Université de Lausanne réside dans la volonté de faire une synthèse entre les sciences de la nature et les sciences humaines et sociales afin que nous puissions mieux comprendre comment l'homme va affronter son environnement et le modifier.

La **Faculté de biologie et de médecine (FBM)** résulte de la fusion entre la Section de biologie de la Faculté des sciences et l'actuelle Faculté de médecine. Elle regroupera des compétences internationalement reconnues dans les domaines de la biologie fondamentale, végétale et humaine, des sciences médicales de base et de la médecine clinique psychiatrique et communautaire.

Cette Faculté comptera plus de 400 enseignants et chercheurs. Elle offrira, en partenariat avec les Hospices et le CHUV, une largeur de champ scientifique unique en Suisse dans des domaines sensibles: cancer, sida, hypertension, obésité, sclérose en plaques, Alzheimer et Parkinson. Des domaines dans lesquels l'Université de Lausanne est déjà renommée.

De plus, sur l'arc lémanique, la thématique de la génomique a été retenue comme l'un des axes prioritaires de la collaboration entre les Universités de Lausanne, de Genève et l'EPFL. L'UNIL y contribue notamment par la mise en place d'un **Centre intégratif de génomique (CIG)**. Le développement de cette thématique est une chance unique pour la nouvelle Faculté, qui pourra bénéficier de cet apport scientifique pour dynamiser ses propres axes de recherche.

La mise sur pied de tels pôles thématiques dans les différents domaines mentionnés va renforcer l'excellence interdisciplinaire, souligner la visibilité internationale de l'Université de Lausanne et la profiler comme un partenaire de choix.



Les docteurs honoris causa

Faculté de droit

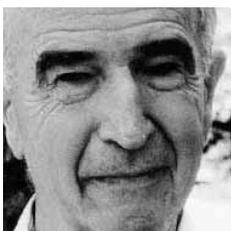


Pierre Engel, ancien professeur aux Facultés de droit de Genève et de Lausanne

Laudatio: «A l'humaniste qui se nourrit de réflexion philosophique et culturelle, à l'auteur au style raffiné à qui le monde du droit doit une présentation éclairante de la théorie du droit suisse des obligations en général et des contrats en particulier.»

Le Professeur Engel appartient à cette école de professeurs dont la curiosité intellectuelle est insatiable et qui peut donner un cours passionnant sur n'importe quel sujet. Avocat pendant 40 ans, il a également présidé la Chambre d'appel genevoise des Tribunaux de prud'hommes, réalisant ainsi l'heureux mariage entre la théorie et la pratique. Auteur de très nombreuses publications, c'est peut-être dans les deux sommes que sont le *Traité des obligations en droit suisse* et les *Contrats de droit suisse* qu'il a le plus parfaitement montré sa maîtrise des finesses du droit. Maniant avec élégance une langue claire, le Professeur Engel est la preuve vivante que le droit est une science humaine.

Faculté des lettres



Antoine Culioli, professeur à l'Ecole nationale supérieure de Paris

Laudatio: «Au linguiste dont la pensée, confrontant les disciplines et animée d'une haute exigence épistémologique, a enrichi notre conception du langage et des langues.»

Le Professeur Culioli est l'un des grands noms de la linguistique contemporaine et l'inspirateur de toute une génération de linguistes. Sa théorie des opérations énonciatives constitue un cadre original, visant à appréhender les opérations de langage à travers la diversité des langues naturelles.

Le Professeur Culioli entretient des liens privilégiés avec l'Université de Lausanne, aussi bien comme référence intellectuelle, juré de thèse, professeur invité, ou responsable de synthèse lors de colloques. En attribuant ce doctorat *honoris causa*, l'UNIL entend honorer une pensée riche et novatrice et consacrer une collaboration ancrée dans le passé et ouvrant de nombreuses pistes pour le futur.



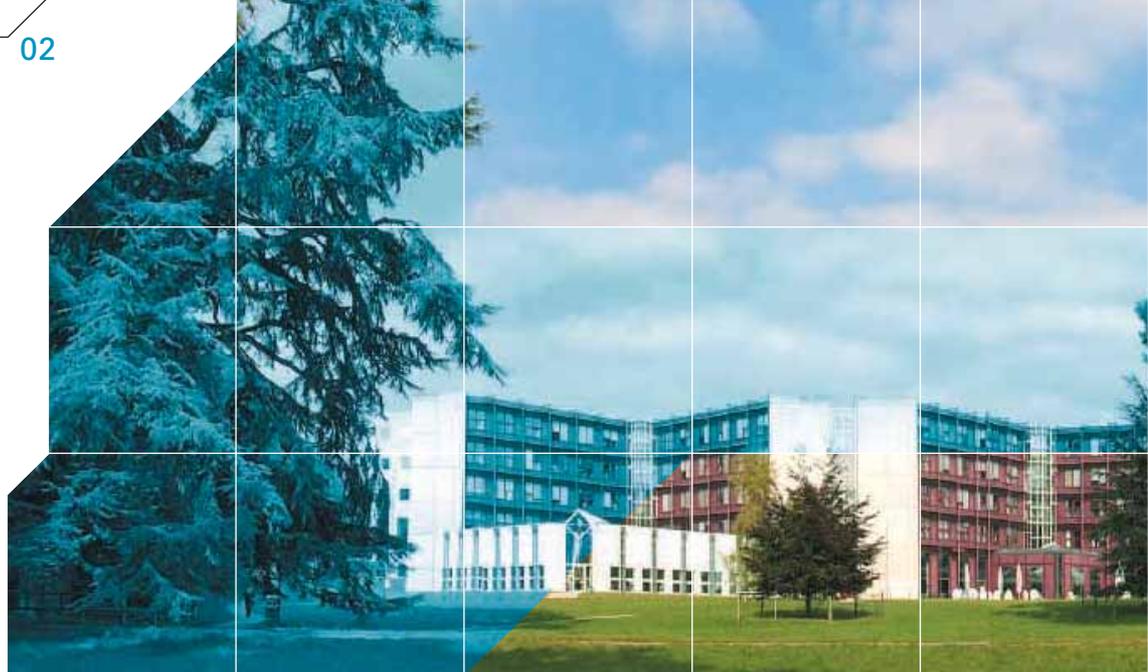
Faculté de médecine

Ernst Th. Rietschel, professeur à l'Université de Lübeck

Laudatio: «Au chercheur et à l'humaniste pour son œuvre de pionnier dans l'analyse de la structure de la paroi bactérienne et de la pathogenèse du choc septique, qui a inspiré de nombreux chercheurs et a ouvert de nouvelles perspectives thérapeutiques.»

Le Professeur Rietschel a consacré l'essentiel de sa carrière à l'étude de la structure biochimique de la paroi bactérienne. Ses découvertes sont à la base de la plupart de nos connaissances actuelles sur la structure et l'activité biologique des endotoxines bactériennes, ainsi que sur les mécanismes par lesquels ces toxines stimulent le système immunitaire de l'organisme. Ses nombreuses publications font de lui un expert mondialement reconnu.

Au cours des 15 dernières années, le Professeur Rietschel a inspiré de nombreux chercheurs de la Faculté de médecine lausannoise tant par la qualité de ses travaux, que par ses idées originales, ses précieux conseils, ses encouragements inconditionnels et son amitié.



Les prix

Faculté de droit

Les étudiants **Erol Baruh**, **Guillaume Grisel** et **Guillaume Vionnet**, sous la férule du Professeur **Jean-François Flauss** et de l'assistant **Sébastien Touzé** du Centre de droit public, ont remporté le prestigieux Prix René Cassin organisé à Strasbourg par l'Association *Juris Ludi*, devant une cinquantaine d'autres équipes concurrentes venues du monde entier.

Faculté des lettres

Le Professeur **Peter Utz** de la Section d'allemand a été nommé *Fellow* du *Wissenschaftskollegium* de Berlin (séjour de recherche prévu pour l'année académique 2004-2005).

Ecole des HEC

En 2001, le Professeur **Hans-Ulrich Gerber** de l'Institut des sciences actuarielles s'est vu honoré du doctorat *honoris causa* de l'Université de Louvain. Conjointement avec **Gérard Pafumi**, il a également reçu le Prix 2001 de la Société des actuaires pour leur travail intitulé: «*Pricing dynamic investment fund protection*».

Le Prix *Halmstad* 2002 a été attribué au Professeur **Hans-Ulrich Gerber** et au Professeur **Elias Shiu** de l'Université d'Iowa pour leur publication: «*Investing for retirement: optimal capital growth and dynamic asset allocation*», jugée meilleur article publié en 2000 dans le domaine des sciences actuarielles.

Le Professeur **Ernst-Ludwig von Thadden** du Département d'économétrie et d'économie politique a obtenu la *Bertil Danielson Visiting Chair* des Ecoles d'économie de Stockholm et Göteborg.

Faculté des sciences

Marc Adrian du Laboratoire d'analyse ultrastructurale a reçu le Prix 2002 de la Société américaine de microscopie, pour ses travaux concernant la cryo-microscopie des spécimens vitrifiés.

Dr **Andrea Callegari** de l'Institut de physique de la matière condensée s'est vu décerné le Prix Latsis 2002, pour ses travaux en chimie physique.

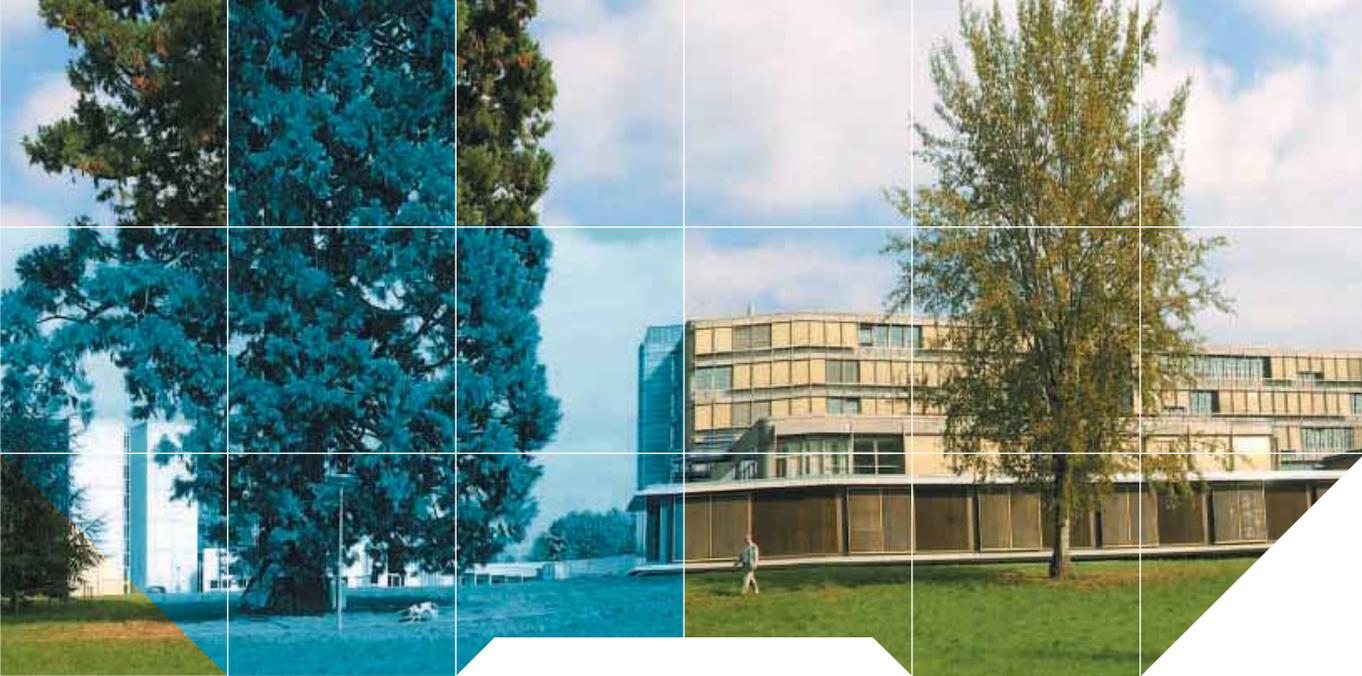
Le Professeur **Majed Chergui** de l'Institut de physique de la matière condensée a reçu le *Miller Award* 2002 attribué par l'Université de Californie (Berkeley).

Dr **Igor Fisch**, collaborateur de l'Institut de biologie animale, a été gratifié du Prix NETS 2002 (*New Entrepreneurs in Technology and Science*) décerné par la Fondation Gerbert Rüf.

Le Professeur **Kurt Hostettmann**, directeur de l'Institut de pharmacognosie et phytochimie, a été nommé professeur honoraire de l'Institut *Materia Medica* de Shanghai (*Chinese Academy of Sciences*).

Karine Ndjoko de l'Institut de pharmacognosie et phytochimie a reçu le Prix Alfred Vogel 2002. Ce prix récompense, dans les domaines clinique, thérapeutique ou analytique, des travaux scientifiques qui contribuent significativement à la connaissance des plantes médicinales.

Le Professeur **Urs Rüegg**, directeur du Groupe de pharmacologie, s'est vu honoré du Prix Leenaards 2002. Ce prix récompense un projet de collaboration entrepris entre les Universités de Genève et de Lausanne: «*A cooperative effort for the understanding of mitochondrial functions: Applications in muscle and pancreatic beta cells*».



L'article «*DNA in human and stallion spermatozoa forms local hexagonal packing with twist and many defects*», rédigé par [Nathalie Sartori Blanc](#), [A. Senn](#), [Amélie Leforestier](#), [F. Livolant](#) et [Jacques Dubochet](#), professeur au Laboratoire d'analyse ultrastructurale, a été désigné article de l'année par le *Journal of Structural Biology* (n°. 134 [2001], pp. 76-81). Le Professeur [Bernard Testa](#) de l'Institut de chimie thérapeutique a reçu le Prix Nauta 2002 pour sa contribution à la chimie pharmaceutique. Le Vice-Recteur [Walter Wahli](#), professeur à l'Institut de biologie animale, a reçu le Prix Otto Naegeli 2002 décerné par la Fondation Bonizzi-Theler, pour sa contribution à la recherche biomédicale et clinique, plus particulièrement dans la connaissance du mécanisme inflammatoire. Il a également été honoré par l'*European Science Award 2002*.

Faculté de médecine

Les Docteurs [Catherine Barbey](#) et [Blaise Corthésy](#) du Service d'immunologie et d'allergie, ainsi que [Samantha Jilek](#) de l'Université de Zurich, se sont vus honorés du Prix Pfizer 2002 pour leurs travaux sur les vaccins anti-allergiques à ADN. La Société suisse de dermatologie et vénéréologie a attribué le Prix du meilleur poster 2002 à [Messod Benathan](#), [Isabelle Sénéchaud](#), et au Professeur [Renato G. Panizzon](#) du Service de dermatologie. Messod Benathan et le Professeur Renato G.

[Panizzon](#) ont également été gratifiés d'un don de la Fondation Jérôme Tissières pour leurs travaux de recherche sur les greffes pour grands brûlés. [Alain Broccard](#), [JT. Hotchkiss](#), [Christine Vannay-Bouchiche](#), [Michele Markert](#), [Alain Sauty](#), [François Feihl](#) et [Marie-Denise Schaller](#), collaborateurs de divers Services des Hospices cantonaux, ont été récompensés pour leur article intitulé: «*Protective effects of hypercapnic acidosis on ventilator-induced lung injury*». Cet article a été publié dans l'*American Journal of Respiratory and Critical Care Medicine* (n°. 5 [2001], pp. 802-806). Le Professeur [Hans Brunner](#) de la Division d'hypertension et de médecine vasculaire a reçu le *Volhard Award and Lectureship 2002* de la Société internationale d'hypertension. Le Docteur [Stéphane Cook](#) du Service de médecine interne B a reçu le *Serono Research Award 2002*, division «endocrinologie et métabolisme». Ce prix a été attribué par la Société américaine de physiologie lors du Congrès de biologie expérimentale tenu à la Nouvelle-Orléans. Stéphane Cook a également été gratifié du *Roche Award 2002* de la Société suisse de médecine interne. Le Prix 2002 de la meilleure communication scientifique présentée lors du Congrès annuel de la Société suisse de médecine interne a été décerné au Docteur [Jacques Cornuz](#), collaborateur de l'Institut de médecine sociale et préventive et du Service de médecine interne A.

Dr **Isabelle Decosterd** du Service d'anesthésiologie a reçu le Prix de la Douleur 2002 décerné par l'*UPSA Pain Institute Switzerland*. Ce prix récompense son implication dans la mise en place d'un Centre de traitement de la douleur à Lausanne, ainsi que l'ensemble de ses travaux de recherche.

Dr **Yan Guex-Crosier** du Service d'ophtalmologie a reçu le *Pfizer Grant 2002*. Dr **Monika Hegi** du Service de neurochirurgie a reçu le Prix 2002 de la *Jacqueline Seroussi Memorial Foundation for Cancer Research*.

Ce prix récompense son travail sur: «*Gene expression profiling of human gliomas for the identification of predictive factors, tumor classification, and characterization of molecular mechanisms*». Le *SAKK Pilot Project Award 2002* lui a également été décerné par l'Institut suisse de recherche appliquée sur le cancer.

Andréa Kümmerle de la Division de pharmacologie clinique a reçu le *Brompton Award 2002*, décerné lors de la 10^{ème} Conférence européenne de chirurgie thoracique générale, pour son travail: «*Anterograde versus retrograde isolated lung perfusion with doxorubicin in an experimental setting: a comparison of pharmacokinetics and toxicity*».

Le Professeur **Pierre Magistretti** de l'Institut de physiologie a été honoré par l'*Emil Kraepelin Guest Professorship 2002* décerné par le *Max Planck Institute for Psychiatry* de Munich.

Le Prix Claude V. Perrier 2002 de la Fondation pour l'enseignement et la recherche en pharmacothérapie (Genève) a été attribué à **Catia Marzolini** de la Division de pharmacologie clinique, pour son travail intitulé: «*Therapeutic drug monitoring for HIV protease inhibitors and efavirenz in HIV-1 infected patients*».

Dr **André Mermoud** du Service d'ophtalmologie a reçu la Médaille 2002 de la Société indienne d'ophtalmologie.

Dolorès Mosig, A. Prévost, Dr **Stephan Martini**, et le Professeur **Jean-Pierre Guignard** du Département médico-chirurgical de pédiatrie ont reçu le Prix du meilleur poster 2002 pour la communication: «*Cyclooxygenase type-2 inhibition with nimesulide and the newborn rabbit kidney*» prononcée lors de la 3^{ème} Réunion internationale de *Cyclooxygenase*.

Thierry Roger du Service des maladies infectieuses a été honoré du Prix Leenaards 2002 pour la promotion de la recherche scientifique.

Le *Premio Bally 2002* a été attribué au Dr **Claudio Sartori** du Service de médecine interne B.

Le Prix Max Cloëtta 2002 a été attribué au Professeur **Andrea Superti-Furga** du Département médico-chirurgical de pédiatrie. Dr **Amalio Telenti** du Service des maladies infectieuses a été honoré du Prix Leenaards 2002 pour la promotion de la recherche scientifique.

Nicolas Theumann, **Amina Abdelmoumene**, **Marie-Christine Gailloud-Matthieu**, **Wassim Raffoul** des Hospices cantonaux ont reçu le Prix *Certification of Merit 2002* de l'*European Congress of Radiology* (Vienne), pour leur travail: «*Post-traumatic pseudolipoma: a new radiological entity*».

Nicolas Theumann du Service de radiodiagnostic et de radiologie interventionnelle a reçu, avec les Dr **Pfirschmann**, **Trudell** et **Resnick**, le Prix *Certificate of Appreciation 2002* de l'*European Congress of Radiology* (Vienne), pour leur travail: «*MR imaging of the extrinsic ligaments of the wrist: normal MR arthrographic findings in cadavers*». Lors de la même manifestation, il s'est également vu attribué le Prix *Cum Laude 2002*, avec les Dr **Pfirschmann**, **Drapé** et **Resnick**, pour le travail: «*MR imaging of the metacarpophalangeal joints of the fingers. Part 1: normal MR and MR arthrographic findings in cadavers*».

Le Prix Max Cloëtta 2002 a été attribué au Professeur **Bernard Thorens** de l'Institut de pharmacologie et toxicologie.

John-Paul Vader de l'Institut de médecine sociale et préventive a reçu le Prix 2002 «*for distinction in sciences (medicine)*» décerné par la Fondation Samii Housseinpour (Belgique).

Dr **Jean-Blaise Wasserfallen** du Service de médecine interne A a reçu le second Prix 2002 du meilleur poster décerné par la Société suisse des pharmaciens de l'administration et des hôpitaux (GSASA).

Dr **Max Wintermark** du Service de radiodiagnostic et de radiologie interventionnelle a reçu le Prix 2002 de la Société académique vaudoise. Il a également été gratifié du *Best Eurorad Contributor Award For The Chest Section 2002*, décerné par l'*European Society of Thoracic Imaging* (Belgique).

RAPPORT FINANCIER Comptes annuels

Bilan

ACTIF	31.12.2002	31.12.2001
Actif circulant	124'001'919.22	116'971'037.28
Liquidités	2'947'820.19	4'529'812.46
Comptes à terme et titres	25'017'727.16	7'521'646.04
Placements GBUV	90'591'008.82	99'816'528.54
Débiteurs	3'755'638.35	3'200'836.48
Compte de régularisation actif	1'689'724.70	1'902'213.76
Actif immobilisé	1.00	1.00
Immeubles	1.00	1.00
Total de l'actif	124'001'920.22	116'971'038.28

PASSIF	31.12.2002	31.12.2001
Engagements à court terme	30'772'475.93	24'413'434.80
Fournisseurs et créanciers	7'735'075.41	9'313'448.31
Compte-courant Etat de Vaud	20'252'984.91	11'462'999.44
Compte de régularisation passif	2'784'415.61	3'636'987.05
Provisions	6'298'789.09	7'412'509.34
Provisions générales	1'724'927.37	1'530'034.61
Provision pour fluctuations de cours	4'573'861.72	5'882'474.73
Fonds affectés	70'553'003.87	68'737'285.18
Au 1 ^{er} janvier	68'737'285.18	71'868'950.31
Augmentation / consommation		
au cours de l'exercice	1'815'718.69	-3'131'665.13
Capital réservé	16'377'651.33	16'407'808.96
Capital réservé	16'377'651.33	16'407'808.96
Total du passif	124'001'920.22	116'971'038.28



Compte d'exploitation

CHARGES	2002	2001
Personnel	184'659'031.95	181'078'369.16
Biens, services, marchandises	50'123'574.12	51'494'646.63
Amortissements et pertes sur actifs	9'497'232.36	9'384'693.11
Impôts et contributions	1'340.90	0.00
Aides, subsides et subventions	6'341'901.19	6'064'183.11
Attributions à des fonds et provisions	0.00	2'635'310.19
Imputations internes	29'187'259.75	29'185'248.00
Sous-total	279'810'340.27	279'842'450.20
Augmentation des fonds		
affectés au cours de l'exercice	1'815'718.69	0.00
Total des charges	281'626'058.96	279'842'450.20

PRODUITS	2002	2001
Produits du patrimoine	6'238'982.23	4'867'248.64
Contributions, prestations, écolages, remboursements	28'472'353.65	38'768'773.22
Prise en charge par Etat de Vaud	212'827'460.66	209'538'731.74
Prestations en faveur d'autres collectivités publiques	1'822'531.61	1'659'710.61
Subsides	30'928'226.82	20'894'062.81
Dissolution de provisions et financements	1'336'503.99	982'258.05
Sous-total	281'626'058.96	276'710'785.07
Consommation des fonds		
affectés au cours de l'exercice	0.00	3'131'665.13
Total des produits	281'626'058.96	279'842'450.20
Excédent de produits / charges	0.00	0.00

Annexe aux comptes annuels

Remarque préalable

La présente annexe aux comptes annuels s'inspire de l'annexe prévue à l'article 663 lettre b) du code des obligations; elle a cependant été adaptée en fonction de la situation spécifique de l'Université.

1. Cautionnements	
Cautionnements	397'108.50
2. Valeurs d'assurance	
Immeubles	575'216.00
3. Dettes envers les institutions de prévoyance	
AVS	342'761.58
2 ^{ème} pilier	786'247.52
	1'129'009.10

4. Evénements postérieurs à la date du bilan

Consécutivement à la baisse des marchés boursiers, la GBUV enregistre une performance négative d'environ -1.59 % à fin mars 2003. Les comptes au 31 décembre 2002 ne tiennent pas compte de cette évolution défavorable.

5. Contrats importants

En date du 10 juillet 2001, l'Université a signé une convention avec l'EPFL. Cette convention prévoit le transfert de la Section de chimie au 1^{er} octobre 2001, et le transfert des Sections de mathématiques et de physique au 1^{er} octobre 2003. Les états financiers comparatifs 2001 présentés comprennent ainsi 9 mois de charges et produits d'exploitation pour la Section de chimie; de plus, les comptes 2002 comprennent les premières opérations liées au programme Science, Vie, Société dans lequel l'Université va affecter les ressources budgétaires dégagées suite au départ des trois Sections précitées à l'EPFL.

6. Reports budgétaires

Les reports budgétaires de l'Université relatifs au budget Etat de Vaud s'élèvent au 31 décembre 2002 à 44'564'478.80 Fr.





Concept, illustrations, photos

Jérôme Grosse (Centre audiovisuel)
Floriane Guignet (Centre audiovisuel)
Silvano Prada (Centre audiovisuel)
Couverture intérieure: Patrick Martin (Edipresse)
Page 25: ARC

Rédaction

Ariane Bertaudon (Rectorat)
Axel Broquet (Service de presse)
Luc-Olivier Erard (Service de presse)
Stéphane Gachet (Service de presse)
Facultés et services administratifs

Design, mise en page, suivi de production

Felimex Communication (Morges)
felimex.ch

Impression

Favre et Winteregg
2000 exemplaires

Copyright © 2003 Université de Lausanne

